

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

cerfa N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 03/12/2013

Dossier complet le 06/12/2013

N° d'enregistrement FO9143 PO336

	1. Intitulé du projet
Céation des comes de course clarée au Patrimoire mond	silité autour de la citadelle relitaire de Mont-bress dial de l'UNESCO
2. Ident	ification du maître d'ouvrage ou du pélitionnaire
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	Centre National d'Entrainement Commando /1e CHOC
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Colonel Amoud CERVERA
RCS / SIRET	Forme juridique Minustère de la Défense
Joignez	z à votre demande l'annexe obligatoire n°1
	o des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
	imensionnement correspondant du projet
№ de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des sevils et critères de la rubrique
N° de rubrique et sous rubrique	
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des sevits et critères de la rubrique
N° de rubrique et sous rubrique n° 33 Zones d'amena gement Concerte 51	Caractéristiques du projet au regard des sevils et critères de la rubrique [Superficie comprise entre 5 et la ha prestieres autour Réalisation d'accentures jougnageus frestieres autour d'un pte UNESCO
N° de rubrique et sous rubrique pr° 33 Zones d'amena gement concerte 51 m° 49 o peration d'amena sement friedier	Caractéristiques du projet au regard des sevils et critères de la rubrique [Superficie comprise entre 5 et la ha frestieres autour héalisation d'auxentures paysagens frestieres autour d'un rie UNESCO compres d'aubres progressies et nouvonnées : 0,53 ha

de Mont-buis (terrain publique et terrain apartenant à l'Etat)

le plan de gestion UNESCO

4.2 Objectifs du projet

. Seule au classement du site en 2008 de Mont-bours l'atadelle subtaire + ville), les plans de gestion UNESCO imposent la réalisation d'ouvertures paysagéres.

Cette grération doit rendre le rite jaturione à let tour étique plus libèle et plus visible en amorçant une coupe progremme et raisonnée d'arbres pur des secteurs ciblés et stratégiques autour de la cetadelle publique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

Sur une parcelle identifiée ser la commune de la Calanasse, apartenant ou Consiel général des Pyrénées Orientales, le CVEC en bien ouver la Communauté de Communes Capai Haut. Conflent et le StiE forestiei (science) ont pocédé à l'abeltage des arbres présents dans le champ de prion des "cones de corribbleté."

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

le pocesus de revegetalisation naturelle sera péféré même 1 un contrôle des reponses sera effectué.

le CNEC pulaite laissé répartir la mature man avec un cette jone une végétation plus raie et plus basse. Il est energage également de laiser croître que que autres en répusse.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) adminis	trative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-i	il soumis ?
La décision de l'autorité administrat dossier(s) d'autorisation(s)	ive de l'Etat compétente en matière d'environn	ement devra être jointe au(x)
- Demoin	de délude d'unjout augrés de	la PhEAL
- 1/2000	tion dans les plans de gestion	unae
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est rempli	
Etude au Cas	par Con / Autonination de	Richament
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) de l'opération - préci	iser les unités de mesure utilisées
Grandeu	rs caractéristiques	Valeur
V	perficie répresente 6 ha	mulle
Superfrie	Pencelle A 1411	mulle 0,68 kg 2,53 kg
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 2 º 06 · 5	3 " Est Lat 42 . 30 . 44 " Nad
Commune de La Calanasse	Four les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° Point de départ Long	
Parcelle 0A1411 "Las Escanals"		,
	n d'une installation ou d'un ouvrage existant ? vrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	Oul Non X
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	rorisé ?	
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programi	ne de fravaux ?	Oui K Non
Si oul, de quels projets se compose le		
	hase !: partie melitaire hase l: jartie "ntle"	
-> Oleverteure jaysager	e du site global de Nont-lou	ıl

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols			rionnementale de la zone d'implantation envisagée
Quel est l'usage actuel des s	ols sur	le lieu (de votre projet ?
			à depuis 40 ans,
Existe-t-il un ou plusieurs do concernés) réglementant l'oc	cumer	nts d'ur fion de:	banisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oul, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet		A	IAP autour du site UNESCO /apposation seplembre 2013
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux	dans l	la zone	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique,			
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		1	
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de	[D]		Capai Haut Conflerer Département des Pyrénées Drientales
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?			Capai Haut Confleur Département des Pyrénée Durentales
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?			Capailément des Pyrénées Inventales Para naturel régional des syrénées catalanes

d'élaboration?

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?	ď		AVAP de Mont louel
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	,	T.	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles au par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	Ŕ		Plan de prévention / mon da tron des Sanage des Briellouses
dans un site ou sur des sols pollués ?		0	
dans une zone de répartition des eaux ?			
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		ð	
dans un site inscrit ou classé?	Ø		zone tamps de 500 mêtres œutour d'un site donument Plustouque
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?			Pic de la Tause /Emison 5 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	增		la céládelle et les remport de Mont. Gress vircuits on titre de l'Denvie de Vantan (UNESCO) / 50 métre

6. Caractéristiques de l'impact gotentiel du projet sur l'environnement et la santé humajne

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact patentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		×	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		ď	
essources				
	est-il excédentaire en matériaux ?		Ħ	
	est-il délicitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		F	
Milleu est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante faune, flore, habitats, continuités écologiques?		4		
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		(D)	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		Ø	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		學	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	B		Plan de prévention des Briellouses
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		N	
Commodités de volsinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		ğ	i
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		\$	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		8	

	Engendre-t-i des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		2	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?			
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dons quel milieu ?		Ŋ	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?			
Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Patrimoine / Cadre de	Ø		Demande faite auprès de le DREAL sur la nécessée de realisation d'un étude d'unjacks préalable.	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylvicutture, urbanisme / aménagements) ?		Ø	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non Si oui, décrivez les quelles
Oui Non C Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels
P. National Conference of the
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi
Jon can
Il les raisons phytosanitaires défendures par l'ont pusse au démanage du pojet Il la HEAL a émis un airs mégatel et a polidé l'avancée de travaire

8, Annexes
8.1 Annexes obligatoires
Objet
1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits carlographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent
Objef
- plan cadastral
- plan cadastral - lettre d'autousation de la Viendente du Conseil général - lettre d'entousation du Viefel des Pyrénée Direntales
- lettre d'entrusation de Viefel des Pyrence Trientales
- photomontage du projet global (jartie cetadelle militaire)
- los motive de la DREAL
- courrei de l'ONF su l'élat phytosantaire de aubre identifiés
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus Fait à Mont Lauri le, 26 novembre 2013 Signature Le Lleutenant colonel France Commandant en second du Centre National d'Entraînement Commando